

Image not found or type unknown



construction avec permis sur une base sans permis

Par manises, le 22/08/2011 à 11:59

Bonjour

En zone NR (forêt)un centre équestre a obtenu un permis de construire pour des travaux créant un étage, cependant il n'y a pas de permis pour le rez -e-chaussée qui conteint les écuries. Le permis légalise-t-il la construction du rez-de-chaussée sans permis.

Merci

Respectueusement